

ACCORD DE PRINCIPE POUR L'ACCUEIL D'UN STAGIAIRE

PERIODE(S) DE STAGE : Du au
Du au

1 – IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

NOM :	PRENOM :	CLASSE :
ADRESSE :		Date de naissance : ... / ... /
CODE POSTAL :	VILLE :	TEL :

PENDANT LE STAGE : (COCHER OBLIGATOIREMENT)

Je mange et je dors au lycée Je mange le midi au lycée Je mange à l'extérieur

2 – IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

RAISON SOCIAL (Nom entreprise) :			
ADRESSE :		TEL :	
CODE POSTAL :	VILLE :	FAX :	
MAIL :	CACHET ENTREPRISE :		
COMPAGNIE D'ASSURANCE :			N° de CONTRAT :
NOM et Prénom DU DIRECTEUR :			
NOM et Prénom DU TUTEUR :			
Fonction du TUTEUR :			
TEL :	MAIL :		

3 – HORAIRES DE TRAVAIL DE L'ÉLÈVE DANS L'ENTREPRISE

	MATIN	APRES-MIDI	BILAN DES HEURES
LUNDI	de à	de à	soit : h min
MARDI	de à	de à	soit : h min
MERCREDI	de à	de à	soit : h min
JEUDI	de à	de à	soit : h min
VENDREDI	de à	de à	soit : h min
SAMEDI	de à	de à	soit : h min
IMPORTANT :	- Maximum de 30 h pour 1 élève de moins de 15 ans - Maximum de 35 h pour 1 élève de plus de 15 ans - Maximum de 8 h par jour de travail		Total : h min

4 – DEROGATION

L'entreprise a déclaré la dérogation aux travaux interdits aux jeunes 15-18 ans : Oui // Non
en référence au décret n° 2015-443 du 17 avril 2015
 Sinon, le stagiaire n'utilisera pas les machines et produits ou n'effectuera pas les travaux interdits.
 Les titulaires d'un diplôme de niveau 5 en sont dispensés.

5 – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EVENTUELLES

--

Ceci n'est pas une convention de stage. Elle vous sera adressée ultérieurement.